



Association ALAHMI

RECRUTE POUR LE FOYER D' ACCUEIL MEDICALISE
LES LOGIS DU BOIS A VERNANTES

**AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (F,H) ou
ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (F,H)**

CDI – 1.00 ETP

POSTE A POURVOIR DES QUE POSSIBLE

Emission de l'annonce le 25.03.2024

L' ASSOCIATION

L' ALAHMI accueille environ 460 adultes, adolescents et enfants en situation de handicap, sur cinq structures dans le Maine et Loire (Chemillé, La Jumellière, Vernantes).

Les personnes accueillies doivent être accompagnées dans les gestes de leur vie quotidienne. Afin d' assurer un accompagnement de qualité, 420 professionnels sont embauchés par l' ALAHMI.

LE POSTE

→ Ce poste d' AMP/AES est à pourvoir sur une unité pour adultes au FAM Les Logis du Bois.

→ Vous serez encadré(e) par votre chef de service et entouré(e) de plusieurs professionnels (ES coordinateur, ME, AS et AMP/AES) pour assurer une prise en charge de qualité et favoriser le bien-être et l' épanouissement de la personne accueillie.

OBJECTIF DU POSTE

→ Vous participez à la réalisation des objectifs d'intervention fixés par le projet personnalisé.

LES COMPETENCES HUMAINES

- ☺ Capacité à collaborer et à travailler en équipe
- ☺ Capacité d' adaptation
- ☺ Autonomie

LES MISSIONS

- Accompagner les personnes accueillies dans leur quotidien et veiller à leur confort : lever, change, toilette, accompagnement au repas...
- Proposer et animer des activités,
- Concevoir, planifier, accompagner et évaluer les ateliers éducatifs, créatifs, sorties ou animations culturelles,
- Stimuler les personnes accueillies dans leur communication avec autrui
- Participer et encadrer des transferts...

LES COMPETENCES TECHNIQUES

- ✓ Utilisation de l' outil informatique
- ✓ Permis de conduire exigé

LA QUALIFICATION

- ✓ Diplôme d' AMP ou AES exigé

VOTRE CANDIDATURE

CV + lettre de motivation
A l' attention de la DRH de l' ALAHMI
avant le 15 avril 2024

Par mail : recrutement@alahmi.fr
ou sur notre site : www.alahmi.fr

LA REMUNERATION ET LES PETITS +

- ☆ Grille AMP de la CCN66
- ☆ Prise en charge intégrale de la mutuelle par l' employeur pour le salarié et ses enfants
- ☆ Activités sociales et culturelles par le Comité Social et Economique de l' ALAHMI (chèques vacances, chèques culture...)
- ☆ Offres privilégiées sur le logement avec notre partenaire Action Logement